



MARDI 8 FÉVRIER WÉPIÛN LA MARLAGNE
JPRO 2022 Idées, réflexions et échanges
 pour nourrir le travail
 culturel face à l'urgence



ÊTRE DÉLEGUE SYNDICAL EN CENTRE CULTUREL... QUEL ENGAGEMENT, POUR FAIRE QUOI ?

Animé par Hervé Persain (Centre culturel de l'Arrondissement de Huy)

Depuis sa création, la fédération ASTRAC, en tant que Réseau des professionnels en Centres culturels, porte la voix des travailleur·se·s, tous métiers confondus. Cependant, la raison d'être de l'ASTRAC n'est pas a priori de défendre sur le plan social les travailleur·se·s des Centres culturels ; nous avons toujours pensé que c'était le rôle des syndicats.

Cela ne nous a évidemment pas empêché de nous intéresser à la question et de chercher des articulations et des complémentarités entre notre action et celle des syndicats. C'est dans cette dynamique que s'est inscrit l'atelier, en réunissant autour de la table les personnes qui assurent une fonction de délégué·e syndical·e dans un Centre culturel, pour venir nourrir la réflexion de leurs réalités.

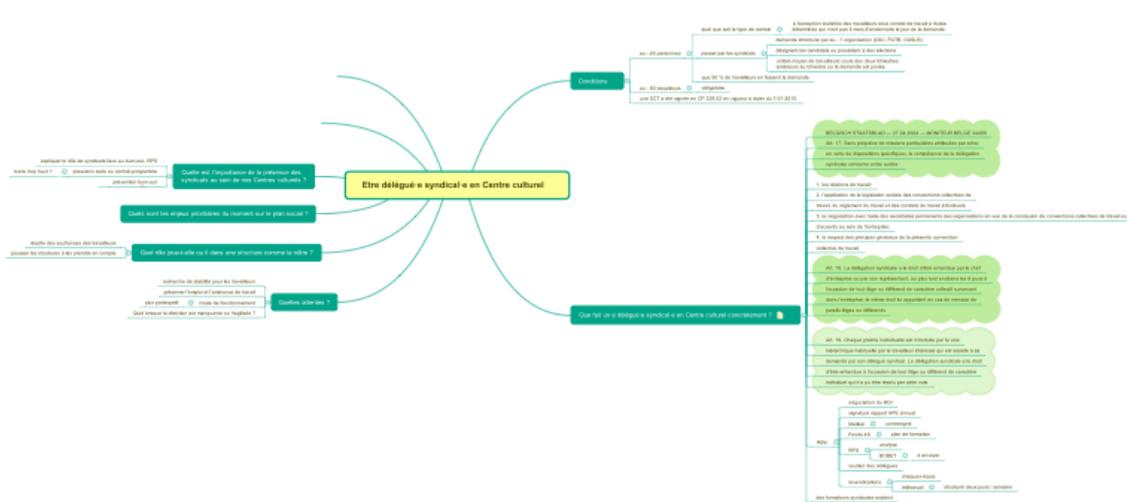
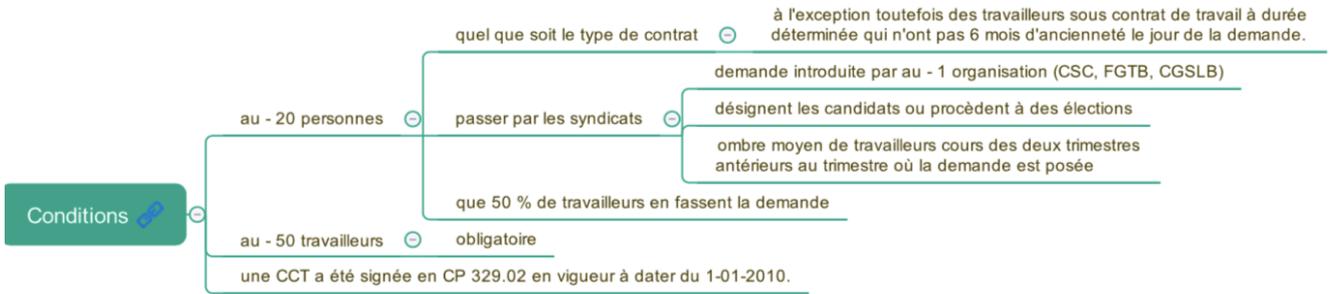


Figure 1: Mind map, résultat de l'atelier (en détail dans les pages suivantes)

Cet atelier a permis de faire connaissance de plus près avec les personnes qui assurent une fonction de délégué·e syndical·e dans un Centre culturel et leur permettre d'échanger entre eux et elles également. Les résultats des échanges sont repris ci-dessous.

LES CONDITIONS POUR ÊTRE DÉLÉGUÉ·E·S SYNDICAL·E·S



QUE FAIT CONCRÈTEMENT UN·E DÉLÉGUÉ·E EN CENTRE CULTUREL ?



CHERCHER DES ARTICULATIONS ET DES COMPLÉMENTARITÉS ENTRE NOTRE ACTION ET CELLE DES SYNDICATS.

